



Projet d'établissement

publié le 19/09/2019 - mis à jour le 25/01/2023

Période 2018-2021

Descriptif :

Consultez le projet d'établissement du collège

Le projet d'établissement définit les conditions dans lesquelles les programmes éducatifs nationaux sont mis en œuvre dans l'établissement. Le projet d'établissement est élaboré, à l'initiative du chef d'établissement, par les différents membres de la **communauté éducative** : personnel de l'établissement (d'enseignement, de direction, technique, etc.), parents d'élèves, représentants des élèves et des parents d'élèves, et autres acteurs institutionnels. Le **conseil pédagogique**, présidé par le chef d'établissement, prépare la partie pédagogique du projet. Le projet d'établissement est **adopté par le conseil d'administration**, pour une durée comprise entre 3 et 5 ans. Le projet d'établissement de la période courante est en cours d'élaboration.

Document joint

 [Projet d'établissement 2018-2021](#) (PDF de 200.1 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.